

JÉRÔME ET LA LITTÉRALITÉ



Continuellement Jérôme essaye de naviguer entre Charybde et Scylla, entre Cicéron et la consuetudo de l'Écriture, entre les linguistes et le peuple, et il cherche à les concilier en penchant tantôt d'un côté tantôt vers l'autre¹.

D'APRÈS FOLKART², la traduction biblique est une « pratique prosélytrique » qui a pour but de faire absorber une « vérité que l'on détient », alors que la « visée éthique de la traduction [...] consiste à se hisser à la vérité de l'Autre ». Or, le contexte socio-politique et religieux dans lequel évolue Jérôme lui impose une pratique qui se situe entre ces deux pôles, car il cherche « à tenir à la fois toutes les fidélités »³.

La « notion pré-scientifique de fidélité » (Folkart, p. 366) est invoquée à l'égard de Jérôme, à toutes les époques et par tous les auteurs — historiens, biographes, philosophes, lexicologues, latinistes et autres. Or, la question soulève d'emblée les problèmes liés à la ré-énonciation, soit l'inadéquation du vouloir-dire de l'énonciateur, et aux référents des énonciateurs successifs. Que signifie « fidélité » pour Jérôme et pour nous? À quoi tient l'étiquette de littéralité qu'on a apposée à l'œuvre de Jérôme?

¹ MEERSHØEK, G.Q.A. *Le latin biblique d'après Saint Jérôme — Aspects linguistiques de la rencontre entre la Bible et le monde classique*, Utrecht, Dekker & Van De Vegt N.V. Nijmegen, 1966, p. 63.

² FOLKART, Barbara. *Le conflit des énonciations — traduction et discours rapporté*, Candiac, Les Éditions Balzac, 1991, p. 296.

³ TESTARD, Maurice. *Saint Jérôme — l'apôtre savant et pauvre du patriciat romain*, Paris, Société d'édition « Les Belles Lettres », 1969, p. 43, note 1.

Or, qui dit fidélité, dit servilité. Irascible, bagarreur, contestataire, Jérôme ne sera jamais qualifié de servile par quiconque aura lu un tant soit peu sur sa vie. Cela ne l'empêche pas pour autant de personnifier le traducteur soumis, car la tâche qu'il se donne — uniformiser les diverses versions latines, puis traduire l'Écriture sainte à partir de l'hébreu — le met en contact direct avec l'Autorité Suprême. Mais la servitude de Jérôme n'est pas passive. Il s'agit plutôt de ce que Siméoni qualifie de « servitude volontaire »⁴. Comme nous le verrons plus loin, il choisit en effet d'adhérer aux normes établies, et ce, en dépit des preuves qu'il détient de leur inexactitude.

Toute analyse de l'œuvre de Jérôme, traducteur, doit aussi tenir compte de sa « mission » d'exégète. Avant de traduire, il a d'abord produit de nombreux travaux d'exégèse, ce qui témoigne de son souci premier : expliciter les Saintes Écritures. En même temps, il cherche à conserver l'altérité du TD. Il veut mettre en valeur le caractère sacré et, donc, l'indissociabilité signifiant/signifié de certains fragments de texte. Le sacré est l'exotisme même et ne se prête à aucune manipulation, semble-t-il dire. En fait, sa démarche s'articule à la fois sur la conservation de l'altérité (mystère) du TD et sur l'investissement du texte par le lecteur du TA. Cette double articulation est sans doute la source des remarques naïves de certains auteurs⁵. En fait, contrairement à ce qu'en dit Kelly, les choix de Jérôme ne sont pas aléatoires. Ils tiennent, en fait, à une approche systématique axée sur le double but qu'il s'est fixé : transmettre l'*hebraica veritas* à un public latin (proposition) et respecter le caractère sacré de la parole de Dieu et de ses messagers (syntagme).

Pour Folkart, toute traduction est une ré-énonciation : « la traduction n'est jamais une transformation nulle. Elle ajoute toujours de la valeur, crée inévitablement des distorsions (bruit), des décalages ou des sollicitations (modulations) qui permettent de toucher du doigt à la ré-énonciation, de mesurer le décalage énonciatif qui se creuse entre la voix de l'instance de ré-énonciation et celle de l'instance d'énonciation, d'appréhender le *dire* du traducteur en flagrant délit de conflit avec celui de l'auteur⁶. »

La présente analyse vise à dégager la présence de Jérôme dans la Vulgate. Car, le travail du traducteur est toujours une entreprise

⁴ SIMÉONI, Daniel. « The Pivotal Status of the Translator's Habitus », *Target*, vol. 10, n° 1, Amsterdam, John Benjamins Pub. Co1998, p. 23.

⁵ « The more closely one studies the version from the Hebrew the more one feels that, despite his theorisings, Jerome in practice translated very much as he happened to feel at any particular moment. ». (KELLY, J.N.D. *Jerome: His Life, Writings, and Controversies*, Londres, Duckworth, 1975, p. 526.)

⁶ Folkart, p. 127.

intéressée⁷. Elle tient à un ensemble de facteurs, externes et intériorisés, qui définissent à la fois le traducteur et l'activité traduisante. Comme le fait remarquer G. Toury : « the decisions made by an individual translator [...] are far from erratic. Rather, [. . .], they tend to be highly *patterned* »⁸. Quels facteurs orientent la démarche et les choix de Jérôme ? Même si Folkart⁹ reconnaît que le discours social de l'époque exerce une pression sur le traducteur, elle n'approfondit pas ce concept. Kedar-Kopfstein¹⁰, dans sa thèse sur la Vulgate, affirme la nécessité de fonder toute analyse de l'œuvre hiéronymienne non seulement sur le discours de Jérôme sur la traduction, mais aussi sur ses démarches. Il nous apparaît donc essentiel de recourir à la notion de « l'habitus du traducteur », mise de l'avant par Siméoni, afin de découvrir la signification, pour Jérôme, de « fidélité » et, éventuellement, de comprendre pourquoi ses traductions sont jugées « littérales ».

Ainsi, dans un premier temps, nous examinerons le discours de Jérôme — sur sa saisie du texte, sur le contexte de sa ré-énonciation et sur sa ré-appropriation du texte — et présenterons des exemples de traductions qui, selon les latinistes et autres spécialistes des textes bibliques, témoignent des diverses techniques qu'il emploie. Puis, dans un deuxième temps, nous comparerons sa pratique aux théories contemporaines.

Le discours de Jérôme

*Vouée au culte de la fidélité, la traduction se fait sacerdoce*¹¹.

À l'instar des autres Pères de l'Église, Jérôme est fortement influencé par la conception judaïque de la langue : la langue est un cadeau de Dieu, aussi est-il inutile de s'interroger sur sa nature et ses origines¹². Son activité de traducteur l'amène toutefois à effectuer des analyses comparatives et à consulter celles de ses prédécesseurs, dont l'*Hexaple* d'Origène. Et, plus s'affinent ses compétences linguistiques, plus il est porté à s'interroger sur la justesse des traductions antérieures. Le résultat : son remaniement des Saintes Écritures, effectué à la demande du pape

⁷ « Translating [is] an expertise whose enactment always occurs for particular reasons in a particular context ». (Siméoni, p. 2.)

⁸ Cité dans Siméoni, p. 22.

⁹ Folkart, p. 201, note 68.

¹⁰ KEDAR-KOPFSTEIN, Benjamin. *The Vulgate as a Translation — Some Semantic and Syntactical Aspects of Jerome's Version of the Hebrew Bible*, thèse de doctorat inédite, s.l., Hebrew University, 1968, p. 56.

¹¹ Folkart, p. 328.

¹² BROWN, Dennis. *Vir Trilinguis — A Study in the Biblical Exegesis of Saint Jerome*, Kampen (Pays-Bas), Kok Pharos Publishing House, 1992 p. 89.

Damase, provoque un tollé, tant chez les croyants que chez les membres du clergé, dont Augustin. À une époque où tout écart à la norme établie est qualifié d'hérésie, il est peu étonnant que Jérôme se voie obligé de défendre sa pratique. Aussi la plupart de ses déclarations sur la traduction surviennent-elles *a posteriori*. Elles sont motivées par un besoin de justification. Tel est le cas, notamment, de la lettre LVII, à Pammachius (*De optimo genere interpretandi*).

Brown¹³ est l'un des rares auteurs à remarquer, avec justesse, que trop de chercheurs négligent l'importance du contexte dans lequel sont survenues ces déclarations et, ne reconnaissant pas le poids des facteurs qui orientent le discours de Jérôme, concluent à l'incohérence entre ses propos et sa technique. Bien que l'importance de la lettre LVII soit indéniable, les propos qu'il y tient ne constituent que l'esquisse d'une théorie qu'il exposera ailleurs plus en détail et avec une plus grande éloquence.

a) Sur la saisie du texte :

Jérôme est d'abord et avant tout exégète : il cherche à comprendre les Saintes Écritures, puis à les transmettre aux Romains de son époque :

Il y a dans notre cœur une triple description qui est la règle des Écritures. La première est de les comprendre selon le sens historique, la seconde selon la tropologie, la troisième selon l'intelligence spirituelle. Dans l'histoire, on garde l'ordre de ce qui est écrit. Dans la tropologie, nous nous élevons de la lettre vers des considérations plus hautes : tout ce qui, chez l'ancien peuple s'est passé sur le plan charnel, nous l'interprétons sur le plan moral, et nous le tournons au profit de notre âme. Dans la contemplation spirituelle, nous allons au-delà vers des régions plus sublimes encore; quittant les horizons terrestres, nous dissertons de la béatitude future et des choses du ciel¹⁴.

Jérôme est sensible à la non-congruence des codes, des grilles énonciateur/récepteur et des univers de référence. Il ne peut ignorer le caractère archaïque ou exotique des textes sacrés. Car, la Bible, même pour Jérôme, est un texte ancien. Il est pleinement conscient des nombreux décalages (spatiaux, temporels, politiques, culturels, religieux, etc.) entre ses traductions et les textes « originaux »¹⁵. C'est d'ailleurs

¹³ Brown, p. 104.

¹⁴ *Lettre CXX*, à Hedybia. (LABOURT, Jérôme *Lettres* (de saint Jérôme, avec traduction), Paris, Belles Lettres, 1949, T. 6, p. 162.)

¹⁵ La question de « texte original », ou TD, pose un problème de conceptualisation dans le cas de l'œuvre de Jérôme en raison de la présence, à son époque et à la nôtre, de traductions antérieures. Les premières œuvres de Jérôme sont des traductions de traductions (LXX), ou encore, des remaniements de traductions (*Vetus latina*). Ce n'est que lorsqu'il se met à la traduction de textes hébreux de l'Ancien Testament que

autour de cette constatation que s'articule sa préoccupation constante de la « disparité entre les compétences culturelles »¹⁶ des auteurs des textes de départ et celles des chrétiens de son époque. L'écart géographique ne pose aucun problème à Jérôme cependant¹⁷ :

[C'est] autre chose d'entrer dans le sens du prophète et de l'Apôtre, comprendre la raison qui les a déterminés à écrire, quelles preuves ils donnent à l'appui de leur sentiment [...] Car il est nécessaire que la diversité des temps, des lieux et aussi des personnes, auxquels ces écrits étaient adressés, entraînent une différence dans les mots, dans les preuves et dans les origines¹⁸.

C'est d'ailleurs afin de combler les lacunes référentielles des lecteurs qu'il se livre aux explications dont font l'objet certaines lettres, notamment celles adressées à Marcella (Lettres XXV, XXVI, XXVIII, XXIX) et à Fabiola (Lettre LXIV).

b) Sur le contexte de son acte de ré-énonciation :

Plusieurs questions surgissent quant à la compétence linguistique de Jérôme. En effet, il convient de s'interroger, dans le contexte de la présente analyse, sur l'aptitude de Jérôme à saisir la « couche idiome » de l'hébreu. Avait-il les compétences linguistiques nécessaires pour juger du registre employé dans les textes de départ ? S'est-il même posé la question ? Pouvait-il évaluer l'emplacement du texte hébreu dans l'ensemble lectal de l'époque ?

Dans un excellent ouvrage consacré à la question, Brown¹⁹ étudie le contexte dans lequel Jérôme a fait son apprentissage de l'hébreu, ainsi que les diverses manifestations de son savoir. Il conclut, en se fondant, non pas sur des critères modernes, mais sur une comparaison des connaissances de Jérôme avec celles d'autres traducteurs, dont Origène, que la compétence de Jérôme se manifeste tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif. À preuve : la qualité de ses traductions de l'hébreu, son excellente connaissance de la vocalisation des mots hébreux, son

l'on peut appliquer à son entreprise la notion moderne de traduction d'un texte original. Par souci de clarté, toutefois, les expressions « texte original », « TD », etc. sont employées pour distinguer le texte *a quo* du texte *ad quem*, qu'il s'agisse d'une traduction ou non.

¹⁶ Folkart, p. 154.

¹⁷ « As we might expect from a traveler, a long resident, and a writer on the topography of Palestine, Jerome has an eye for the natural features of the land, its fountains, rivers, torrent beds, its mountains, hills, valleys, plains, rocks, and deserts. » (PLATER, W.E. et WHITE, H.J. *A Grammar of the Vulgate — An Introduction to the Study of the Latinity of the Vulgate Bible*, Oxford, Clarendon Press, 1926, p. 8.)

¹⁸ *Préface aux Commentaires sur l'Épître aux Éphésiens*. p. 375

¹⁹ Brown, p. 71-82.

appréciation des effets de style, notamment l'assonance, et, enfin, son aptitude à enseigner la langue à ses disciples, dont Paula et Eustochium.

D'ailleurs, même Kedar-Kopfstein (p. 52) affirme n'avoir relevé qu'une importante erreur linguistique dans les écrits de Jérôme : une confusion occasionnelle entre « χ » et « ψ ». Jérôme reconnaît non seulement la valeur lexicale des mots hébreux, même hors contexte (p. 97), mais aussi la valeur métonymique de certains termes (p. 64) et il sait la reproduire. Son interprétation des textes hébreux est fondée à la fois sur l'information fournie par ses sources juives et sur son étude fouillée de la Bible juive (p. 97). En fait, lorsqu'il confronte les traductions grecques et latines au TD hébreu, Jérôme n'adhère aux versions antérieures que si elles sont fidèles à l'hébreu (p. 59). C'est d'ailleurs ce que dit Jérôme lui-même :

J'ai directement traduit l'hébreu, je me suis conformé surtout à la manière des LXX, au moins pour les passages qui ne sont pas trop en désaccord avec les textes hébreux. Je me suis aussi souvenu parfois d'Aquila, de Symmaque et de Théodotion, afin de ne pas effrayer, d'une part, le lecteur plein de zèle par trop de nouveauté et de ne pas négliger, de l'autre, contre ma conscience, la source de la vérité, pour suivre servilement les petits courants des opinions.²⁰

Jérôme demeure donc fidèle à son double objectif : a) conserver l'altérité particulière du texte (mystère, caractère sacré, Parole de Dieu) et b) rendre le texte accessible au peuple en respectant les versions antérieures. Ainsi, même lorsqu'il remontera à l'*hebraica veritas*, il ne mettra jamais de côté les LXX²¹.

N'oublions pas cependant que Jérôme cherche à corriger la corruption des traductions antérieures. Toute son activité, dès ses premiers écrits exégétiques, vise à dégager la Vérité des textes. Plus il avancera dans ses travaux, plus il constatera les gauchissements des traductions antérieures, plus grand sera son désir de remonter à l'hébreu :

Pour le Nouveau Testament, je l'ai rajusté au texte grec. De même que s'il s'agit des anciens livres [les livres de l'Ancien Testament], leur fidélité [fides] doit être contrôlée d'après les volumes hébreux, ainsi celle des nouveaux livres réclame d'être normalisée selon le texte grec²².

²⁰ *Commentaire de l'Écclésiaste, Préface.* (Bareille, T. 4, p. 1.)

²¹ « Jerome continued to use both the LXX and the Hebrew text throughout his career, but gave primacy of importance to the Hebrew text, for, as a scholar, he recognized its precedence. Jerome used the LXX because it was the Church's scripture. The ambivalence of Jerome's attitude towards the LXX [...] is a consequence of ambivalence within Jerome's own personality. He could do none other than use both the LXX and the Hebrew text, for he was both churchman and scholar. » (Brown, p.61-62.)

²² *Lettre LXXI*, à Lucinus de Bétique. (LAB., T. 4, p. 13.)

c) Sur sa réappropriation du texte :

Source privilégiée des idées reçues sur la pratique de Jérôme, la lettre LVII à Pammachius est motivée par les attaques que lui avait valu la traduction d'une lettre d'Épiphané, évêque de Constantia, à Jean de Jérusalem :

[...] quand je traduis les Grecs — sauf dans les saintes écritures, où l'ordre des mots est un mystère — ce n'est pas un mot par un mot, mais une idée par une idée que j'exprime²³.

Le même principe est en évidence dans cette autre lettre, qui traite elle aussi de sa traduction d'un texte séculier :

[...] recevez la lettre en grec et en latin — pour que les hérétiques ne puissent alléguer faussement que nous avons fait beaucoup d'additions ou de changements. J'avoue avoir fait effort pour conserver dans une traduction aussi soignée la beauté du style, maintenant ma course entre les lignes bien déterminées sans jamais en sortir, pour ne laisser rien perdre des flots de son éloquence, et traduire les mêmes choses par les mêmes mots²⁴.

Mais que signifie, pour Jérôme, « traduire les mêmes choses par les mêmes mots » ? Comme le font remarquer plusieurs auteurs, dont Plater et White²⁵, Jérôme ne rend pas toujours les mêmes mots par les mêmes équivalents. Kedar-Kopfstein²⁶ donne les exemples suivants pour démontrer que Jérôme établit une correspondance entre les champs sémantiques des deux langues (même s'il ne l'aurait pas exprimé en ces termes) :

הַאֵ : *vomer, aratrum, ligo*;

פְּשָׁע : *scelus, peccatum, iniquitas, praevaricatio, delictum, culpa*.

Il en conclut que, grâce à sa recherche de la variation, Jérôme a atteint une plus grande précision sémantique par son emploi d'équivalents non standards. Parmi ceux-ci signalons quelque 350 néologismes²⁷. Jérôme n'hésite pas non plus à faire subir des modifications au sens des mots anciens pour exprimer des idées nouvelles. Tel est le cas, notamment, de

²³ Lettre LVII, à Pammachius. (LAB., T. 3, p. 59.)

²⁴ Lettre XCVII; à Pammachius et Marcella. (LAB., T. 5, p. 34)

²⁵ « Jerome has the tantalizing habit of translating the same Hebrew word by different Latin equivalents. » (Plater et White, p. 7.)

²⁶ Kedar-Kopfstein, p. 274-276.

²⁷ GELZER, Henri. *Étude lexicographique et grammaticale de la latinité de Saint Jérôme*, Paris, Librairie Hachette et Cie, p. 14.

tentare et de ses dérivés *tentatio* et *tentamentum* qui, d'après Gœlzer²⁸, sont employés dans le sens chrétien. Il en est ainsi des mots *fidelitas* et *credulitas*, qui, avant Jérôme, ne sont jamais employés dans le sens de « foi ».

Il convient aussi de rappeler l'importance que revêt le signe, à l'époque de Jérôme, qui exprime à maintes reprises sa croyance en l'indissociabilité de la forme et du sens :

Dans les Écritures, les mots ne sont pas simples, comme d'aucuns le pensent : très nombreux y sont les sens cachés. Autre est la signification de la lettre, autre celle du langage mystique²⁹.

Même lorsque son discours porte sur la traduction de textes profanes, Jérôme laisse transparaître son ambivalence :

Il est malaisé, quand on suit les lignes tracées par un autre, de ne pas s'en écarter en quelque endroit; il est difficile que ce qui a été bien dit dans une autre langue garde le même éclat dans une traduction. Une idée est-elle indiquée par un seul mot propre, mais je n'ai pas à ma disposition de quoi l'exprimer ? alors, pour chercher à rendre complètement le sens, je parviens malaisément, et par un long détour, à couvrir la distance d'un chemin qui est bien brève en réalité. Ajoutez les écueils des hyperbates, les différences de cas, les variantes des figures, enfin, le génie de la langue lui-même, qui lui est propre et, pour ainsi dire de son cru. Si je traduis mot à mot, cela rend un son absurde; si, par nécessité, je modifie si peu que ce soit la construction ou le style, j'aurai l'air de déserrer le devoir du traducteur³⁰.

Dans les textes sacrés, le traitement que fait Jérôme du caractère mystérieux de l'ordre des mots se rapproche des réflexions de Berman³¹, notamment dans son discours sur les Psaumes :

[...] nous ne devons pas nous attacher à l'expression du mot à mot au point de perdre le sens tandis que nous reproduisons la syllabe³².

²⁸ Gœlzer, p. 230-233.

²⁹ *Lettre XVIII*, à Damase. (LAB. T. 1, p. 66.)

³⁰ *Lettre LVII*, à Pammachius. (LAB. T. 3, p.59.)

³¹ « [...] traduire littéralement un proverbe, ce n'est pas un simple « mot à mot ». Il faut aussi traduire son rythme, sa longueur (ou sa concision), ses éventuelles allitérations, etc. Car un proverbe est une forme. » (BERMAN, A. *L'Auberge du lointain*, p. 36) cité par Folkart (p. 295).)

³² *Lettre CVI*, à Sunnia et Frétéla. (LAB. T. 5, p. 116-117.)

Et, pourtant :

[...] nous ne devons pas nous torturer pour une traduction affectée des mots, quand il n'y a nul dommage pour le sens; chaque langue, comme je l'ai déjà dit, s'exprime par ses idiotismes³³.

D'après Meershoek, Jérôme ne se démarque nullement de ses contemporains par ses déclarations contradictoires³⁴. Tout en son existence se situe entre deux pôles. Même sa vie est dominée par l'alternance entre des périodes « pendant lesquelles il a pu s'atteler à sa grande œuvre de traduction de la Bible et de commentaires des prophètes et d'autres où la menace que les opinions erronées des hérétiques font peser sur la foi a exigé qu'il prenne sur l'heure la défense. »³⁵ Du reste, il semblerait identifier tout naturellement sa démarche à celle de Saint Paul :

il marche [...] avec précaution entre deux écueils, il s'applique à ne point trahir et livrer la grâce de l'Évangile, pressé qu'il est par le poids et l'autorité des anciens; et d'un autre côté à ne point blesser ceux qui l'ont précédé, en défendant la cause de la grâce. Il avance donc par deux voies détournées et s'avance secrètement comme par des conduits souterrains³⁶.

Enfin, Jérôme est amené à admettre l'existence de différentes versions pour répondre aux besoins des différents usagers :

De là il ressort évidemment qu'il faut psalmodier d'après notre traduction, et savoir pourtant ce qu'il y a dans l'original hébreu. La traduction des Septante, à cause de son antiquité, doit être chantée dans les églises, et cet autre texte doit être connu des érudits, dans l'intérêt de la science scripturaire. Si, pour l'étude, on a cru devoir ajouter une annotation en marge, elle ne doit pas être incorporée au texte, pour que la traduction, qui a la priorité, ne soit pas troublée au gré des scribes³⁷.

Ainsi, pour Jérôme, l'*hebraica veritas* équivaut à une recherche du « vouloir-dire primitif, source vive dont serait jailli le texte de départ » (Folkart, p. 307). Cela ne l'empêche pas, toutefois de reconnaître que la forme prosodique fait partie intégrante du texte. Car l'oralité de la tradition

³³ *Lettre CVI*, à Sunnia et Frétéla. (LAB. T. 5, p. 117.)

³⁴ « [...] on remarque chez les chrétiens la contradiction entre des affirmations théoriques de ce genre, non dépourvues de présomption, quand ils parlent de leur style, et leurs efforts, dans la pratique, pour faire le contraire. Nous pouvons dire sans difficulté que de telles affirmations sont un lieu commun dont Jérôme, en particulier, use abondamment. » (Meershoek, p. 13.)

³⁵ JEANJEAN, Benoît *Saint Jérôme et l'hérésie*, Paris, Institut d'Études Augustiniennes, p. 104.

³⁶ *Épître aux Galates*, préface, p. 223.

³⁷ *Lettre CVI*, à Sunnia et Frétéla. (LAB. T. 5, p. 125.)

hébraïque est toujours vivante à l'époque de Jérôme : la population récite et chante les textes. De fait, le syntagme, au sens que lui donne Folkart, acquiert, dans de nombreux contextes, le rôle de premier plan.

La littéralité

It is the specific purpose of a given translation that should determine its mode. In the case of the Vulgate, the reader generally has been offered a smooth translation in the historic books, but he faces a cruder Lt text, imitative of the Heb, in the Psalter and the Prophets [...] the result is a most fortunate blending of a strict adherence to the Heb structure in texts where the single words and verses are loaded with profound meaning and a fine literary version of biblical narrative³⁸.

Jérôme s'évertue à démontrer la fidélité de ses traductions. Or, certaines de ses démarches manifestent son désir « de *veiller* précisément à ce que la traduction ne se lise pas comme un original »³⁹. Ces deux positions semblent contradictoires pour le traducteur « moderne ». Mais, le souci de conserver l'étrangeté du texte dans certains cas et, dans d'autres, son caractère sacré et mystérieux, constitue, en fait, la préoccupation première de Jérôme.

Selon Folkart (p. 366), qui dit fidélité dit objectivité, transparence et absolu. Et même si l'argument de Folkart consiste à démolir ce qu'elle considère comme un mythe, il importe de regarder de plus près le personnage de Jérôme et son œuvre avant d'écarter cette caractérisation.

Jérôme, qui ne ratait aucune occasion de recenser ses propres vertus, ne s'est jamais targué d'objectivité : entouré d'hérétiques et d'imposteurs, il détient la vérité⁴⁰ (ou, du moins, sait où la trouver). À tel point qu'il usurpe le rôle d'auteur⁴¹.

Ses déclarations, notamment sur les écarts sociaux, culturels et autres, démontrent qu'il ne croit pas non plus en l'existence d'une « réalité objective », mais s'emploie, lorsqu'il le juge nécessaire, à traduire le contexte référentiel. C'est d'ailleurs à l'application de ce principe que nous devons la présence de nombreux hébraïsmes dans la Vulgate⁴². Les parties du corps, par exemple, ont une valeur métaphorique en hébreu et ces formules sont reprises par Jérôme :

anima : l'âme comme équivalent de l'être

manus : l'acte, la puissance, notamment de Dieu

³⁸ Kedar-Kopfstein, p. 285.

³⁹ Folkart, p. 193.

⁴⁰ *Lettre XLVIII*: « Lis-le en grec et en latin, puis compare l'ancienne édition à notre traduction, et tu verras avec une aveuglante clarté quelle distance sépare la vérité du mensonge. » (LAB. T. 2, p. 118.)

⁴¹ BARNSTONE, Willis, *The Poetics of Translation*, Londres, Yale University Press, 1993, p. 124.

⁴² L'analyse qui suit est inspirée de Plater et White, p. 15-18.

C'est le cas, également, de l'emploi fréquent, dans la Vulgate, du mot *dies* pour désigner la durée :

in diebus meis : toute ma vie

in longitudinem dierum : pour toujours

longitudo dierum : longue vie

Il en va de même pour les nombreux emprunts à l'hébreu, dont le nom des divinités païennes *baal*, *chamos* et *melchom* (Kedar-Kopfstein, p. 87).

Quant à la transparence, notion qui sous-entend l'invisibilité du traducteur, Jérôme ne la conçoit pas comme un objectif en soi. Toujours en équilibre précaire entre la littéralité et le style, il ne dissocie jamais le texte et l'intervention du traducteur :

*[...] si l'on change quoi que ce soit du texte grec, ce n'est pas une version, mais une éversion; d'autre part, traduire ces textes mot à mot n'est nullement le fait de qui voudrait conserver l'élégance du style*⁴³.

Car il y a, encore ici, ambivalence dans la démarche de Jérôme : sa formation en grammaire et en rhétorique l'oblige à respecter certaines règles, mais il doit, en même temps, tenir compte du peuple à qui le texte est destiné.⁴⁴

Enfin, pour ce qui est de l'invisibilité du traducteur, Jérôme ne manque jamais de souligner sa vocation d'exégète : il choisit de traduire les Écritures saintes en langue vulgaire et, tout en se défendant d'avoir gauchi les textes, il reconnaît y avoir mis du sien. Et tel est effectivement le cas; à preuve les innombrables gloses recensées, notamment par Kedar-Kopfstein et Plater & White.

Par exemple, lorsque Jérôme retranscrit le nom hébreu des mois de l'année, la première occurrence s'accompagne d'une glose :

mense zio ipse est mensis secundus

mense bul ipse est mensis octavis

L'Ancien Testament est marqué par l'omniprésence et l'activité de Dieu, tendance qui se poursuit dans le Nouveau Testament. Afin de traduire ce contexte psycho-social, Jérôme rajoute la précision « de Dieu » ou « du Christ » à des mots tels que *lex*, *verbum*, *voluntas*⁴⁵.

Souvent, cependant, les choix de Jérôme sont fondés sur sa propre interprétation du texte et du contexte. Tel est le cas du passage de la Genèse sur Adam, dont l'interprétation, selon Kedar-Kopfstein, tient à la

⁴³ *Lettre LXXXIV*, à Pammachius et Océanus. (LAB. T. 4, p. 139.)

⁴⁴ Meershoek, p. 63.

⁴⁵ Plater & White, p. 8-9.

participation de Jérôme à la lutte contre l'Hérésie pélagienne, laquelle niait le principe du péché originel.

C'est alors que s'opère un « détournement idéologique, [...une] récupération du texte au profit de l'idéologie ambiante du cadre de réception »⁴⁶. Sous l'influence de son milieu et de son époque, Jérôme est fort préoccupé par l'hérésie. Ainsi sa visée prosélytrique est indissociable de sa préoccupation pour la normalisation.

Force nous est donc de constater que les traductions de Jérôme ne peuvent être rangées sous l'insigne de la fidélité, du moins selon la définition qu'en donne Folkart. En revanche, l'étiquette de littéralité, lieu commun dans toute discussion de l'œuvre hiéronymienne, s'explique assez bien à l'aide du modèle de « traduction mimétique » que propose Folkart⁴⁷. Car « le mimétisme implique en effet la primauté, sinon du texte de départ, du moins de la sous-jacence abstraite que celui-ci est censé incarner plus ou moins imparfaitement »⁴⁸. Cette démarche présuppose une visée herméneutique qui, comme on l'a déjà vu, est le véritable *animus* de Jérôme. Plus précisément, le « versant éthique » de la traduction mimétique, que Folkart emprunte à A. Berman⁴⁹, implique un « mode d'accès privilégié à l'Autre [...et] le recherche dans la « lettre » du texte, qu'il exalte comme l'expression la plus probante de cet Autre issu d'ailleurs ». N'est-ce pas là la formulation la plus dépouillée de la politique de Jérôme ?

Jérôme, à l'instar de ses contemporains, est persuadé, comme le font remarquer de nombreux auteurs (Meershoek, Gœlzer, Kedar-Kopfstein), de la valeur épidéictique profonde des noms propres. À tel point qu'il y consacre le *Livre sur la situation et les noms des lieux hébreux*. En optant, dans la plupart de ses traductions, pour la translittération des noms hébreux, Jérôme n'est pas mû par un simple désir de fidélité, mais bien par une croyance profonde en la valeur étymologique du nom⁵⁰. Au lieu de conclure ici à une « perte de cohérence au niveau de l'onomastique », comme le ferait Folkart (p. 433 et 434), il nous semble plus juste d'y voir la manifestation des valeurs et des croyances intériorisées par Jérôme.

D'ailleurs, ces croyances expliquent pourquoi Jérôme, qui semble adhérer tantôt à la traduction *verbum e verbo*, tantôt à la technique *sensum exprimere de sensu*, ne verrait aucune contradiction entre ses

⁴⁶ Folkart, p. 414.

⁴⁷ Folkart, p. 400-407.

⁴⁸ Folkart, p. 400.

⁴⁹ « Amener sur les rives de la langue traduisante l'œuvre étrangère dans sa pure étrangeté ». (A. Berman (cité dans Folkart, p. 404.))

⁵⁰ « He was a child of his time in believing that *every* word and name had a meaning. If a meaning could not be found for a Hebrew word, an etymology from a like-sounding Hebrew word or words was constructed. » (Brown, p. 77-78.)

différentes pratiques. Car, là où il croit que le signifiant et le signifié sont indissociables, il lui paraît parfaitement logique d'opter pour la traduction littérale, voire la translittération.

La cohérence des unités culturelles est un souci omniprésent chez Jérôme. L'explication détaillée qu'il donne de sa traduction du prophète Jonas en témoigne éloquemment :

[...] dans ce passage, traduit par les LXX interprètes : citrouille, et par Aquila et tous les autres : lierre, dans le rouleau hébreu, il y a « ciceion », que les syriens appellent communément « ciceia ». C'est une sorte de plante grimpante qui a de larges feuilles, en manière de pampre. À peine est-il planté, qu'il se dresse comme un arbuste, sans aucun appui de chaumes ou de branches — dont les citrouilles et les lierres ont besoin — et se soutenant par son seul tronc. Si donc, m'appliquant strictement au mot à mot, j'avais voulu traduire : « ciceion », personne n'aurait compris; si j'avais traduit « citrouille », j'aurais dit quelque chose qui n'existe pas en hébreu; j'ai mis « lierre » pour être d'accord avec tous les autres interprètes⁵¹.

D'autre part, nous avons déjà vu que certaines traductions de Jérôme sont caractérisées par la présence de structures analogues à celles du texte de départ. Comme la plupart des traductologues, Folkart qualifie de « contre-idiomatique » cette restitution de la forme. Certes, les latinistes signalent la présence, dans la Vulgate, de nombreux hébraïsmes de divers types, mais il faut s'interroger, encore une fois, sur les motifs de Jérôme. Car l'un des diktats de la traduction moderne — produire le même effet que le texte original — n'est jamais abordé par Jérôme. Plusieurs facteurs pourraient être invoqués pour expliquer cette absence, mais il ne s'agit surtout pas, à notre avis, d'une lacune puisque Jérôme ne sent pas la nécessité de se poser une telle question : il sait quel effet il veut produire. Il est pleinement conscient du projet social auquel il participe : le rayonnement de la foi chrétienne par le biais de textes sacrés authentiques (culte de la « fidélité »), uniformes (lutte contre l'hérésie) et accessibles (vulgarisation).

La lutte contre l'hérésie et la confiscation du texte

Il convient de souligner que Jérôme, toujours sous l'impulsion de la lutte contre l'hérésie, s'arroge le droit de confisquer le texte original afin

⁵¹ *Lettre CXII*, à Augustin. (LAB. T. 6, p. 42.)

d'en transmettre les éléments valables. C'est le cas, notamment, de ses traductions des homélies d'Origène :

Si donc j'ai traduit ce qui est bien, si j'ai coupé, corrigé ou passé sous silence ce qui est mauvais, est-il équitable de m'accabler de reproches si, grâce à moi, les latins entrent en possession de ce qu'il y a de bien chez lui, tout en ignorant ce qui est mauvais⁵² ?

Conclusion

[...] l'équivalence dynamique, modalité de prédilection de cette pratique prosélytrique entre toutes qu'est la traduction biblique, convient lorsqu'on veut faire absorber par l'autre, rendre buvable à l'autre une vérité qu'on détient — alors que la visée éthique de la traduction, diamétralement opposée au prosélytisme, consiste à se hisser à la vérité (ou du moins à la vision) de l'Autre⁵³.

L'objet de la présente étude était de situer la démarche et l'œuvre de Jérôme dans son contexte et, ainsi, de tenter d'en dégager la méthode. Bien que les théories contemporaines de la traduction aient orienté ces réflexions, nous avons voulu, d'abord et avant tout, découvrir ce qui, pour Jérôme, constituait une démarche cohérente. Pour ce faire, il nous semblait essentiel de resituer Jérôme (et sa pratique) dans son contexte, car, plutôt que de mettre de côté le « vécu » du traducteur, comme le fait Folkart⁵⁴, nous souscrivons plutôt à la thèse mise de l'avant par Siméoni, selon laquelle on ne peut extraire le traduit du contexte qui lui a donné lieu. C'est d'ailleurs autour de ce principe de l'habitus général (les contextes individuel, culturel et économique, social et national et, enfin, religieux) et spécifique (« governed by the rules pertaining to the field in which the translation takes place »)⁵⁵.

D'après Folkart, la traduction mimétique pose problème puisqu'elle fait abstraction du traducteur et réduit sa pratique à une opération nulle (« une opération de duplication et de répliation »)⁵⁶. Or, chez Jérôme,

⁵² *Lettre LXI*, à Vigilantius. (LAB. T. 3, p. 111.)

⁵³ Folkart, p. 296. En italiques dans le texte.

⁵⁴ « Nous ne cherchons bien entendu pas à particulariser ce rôle énonciatif en lui trouvant un support existentiel, un ancrage dans une « personnalité » ou dans un vécu (bien que cet ancrage ait indubitablement des incidences plus ou moins incontrôlables sur la pratique de la traduction) ». (Folkart, p. 380.)

⁵⁵ Siméoni, p. 19

⁵⁶ Folkart, p. 426.

cette « téléologie externe » est l'enjeu fondamental. Toury⁵⁷ affirme que la politique du traducteur est fonction de l'objectif du texte. C'est autour de la visée heuristique que s'articule toute la démarche de Jérôme. Et il s'agit d'une pratique réfléchie, car Jérôme connaît intimement tous les éléments de la pratique traductionnelle⁵⁸. Il sait qu'il doit connaître la *realia* et la langue des textes de départ et les confronter à la sienne propre ou, mieux, à celle des Chrétiens de son époque, auxquels ses textes sont destinés :

*Quant à moi, j'ai essayé non pas tant d'abolir des vieilleries (qu'après les avoir corrigées, j'ai traduites du grec en latin à l'intention des hommes qui parlent la même langue que moi) que de produire en public les textes, passés sous silence, ou corrompus par les Juifs, pour faire ainsi connaître à nos coreligionnaires quel est le contenu de l'original hébreu*⁵⁹.

C'est pourquoi il conviendrait de réexaminer « la vieille dichotomie qui situe la traduction entre les deux pôles de l'adéquation et de l'acceptabilité »⁶⁰.

En fait, la pratique de Jérôme en est une d'*alternance* des moyens, que l'on pourrait représenter par le mouvement d'un balancier. Cette métaphore permet également de rendre compte de la troisième dimension de la tâche que Jérôme s'est donnée : respecter, dans la mesure du possible, les versions latines antérieures et les LXX, version sacrée entre toutes. Ainsi, la courbe tracée par le balancier représente tout le travail de remédiation que Jérôme doit accomplir en confrontant textes hébreux et grecs aux versions latines successives. Cette schématisation rend compte de la dynamique de la pratique de Jérôme par le fait qu'elle ne suppose aucun point de départ ni d'aboutissement et pose l'acte ré-énonciateur du traducteur comme occupant la plus grande place.

Rappelons aussi que Jérôme s'est posé un remarquable défi : récupérer l'*hebraica veritas*, gauchie, voire perdue, au fil des traductions

⁵⁷ « [...] in order to be able to understand the process of translation and its products, one should first determine the purposes which they are meant to serve, and these purposes are set mainly by the target, receptor pole which, in processes of this type, serves as the 'initiator' of the inter-textual, inter-cultural and interlingual transfer. » (Gideon Toury, *Search*, p. 30, cité dans Folkart, p. 426.)

⁵⁸ « Le traducteur doit être en mesure de formaliser autant que possible son interaction avec l'énoncé, en affinant son approche du texte, des référents, des stratégies pragmatiques, en recourant à un outillage conceptuel qui lui permettra de fonder sa traduction sur une saisie des sous-textes, des schémas argumentatifs, des structures présuppositionnelles, de la sous-jacence idéologique, lexicale, thématique et culturelle de l'énoncé, en faisant jouer un bagage analytique qui lui permettra de démonter les mécanismes de signifiante et de remonter les structures de surface au *manifestatum* qui constituera l'invariant de sa traduction. » (Folkart, p. 436.)

⁵⁹ *Lettre CXII*, à Augustin. (LAB. T. 6, p. 40.)

⁶⁰ Folkart, p. 372.

successives, et de la ré-énoncer, mais sans transformer trop radicalement la forme des textes déjà bien connus et tenus pour canoniques.

Ainsi, lorsque Jérôme opte pour la littéralité, il le fait pour deux raisons : a) les pressions normalisatrices de son époque l'obligent à reproduire certaines versions antérieures; b) son souci de la Vérité l'incite à récupérer toute la matérialité du texte.

L'étiquette de littéralité que l'on a apposée à l'œuvre hiéronymienne tient à l'application de valeurs auxquelles ni Jérôme ni ses contemporains ne souscrivaient. Nous ne proposons toutefois qu'une piste pour des analyses futures, toutefois car, afin de mieux définir la pratique de Jérôme, il faudrait soumettre son œuvre à une analyse longitudinale fondée sur tous les critères qui définissent sa saisie des textes, le contexte de sa vie et de son travail et, enfin, les manifestations de sa réappropriation des textes. Il s'agirait, en fait, d'étudier l'évolution de sa pratique à partir de son premier remaniement de textes à la demande de Damase jusqu'à ses toutes dernières traductions des prophètes, en passant par ses nombreux commentaires. Kedar-Kopfstein pose les jalons d'une telle étude : « There is a noticeable direction in Jerome's translation technique from the earliest stages to the final one: it proceeds away from the use of stock equivalents towards the introduction of transformative rendition »⁶¹.

⁶¹ Kedar-Kopfstein, p. 278.

BIBLIOGRAPHIE

- BANNIARD, Michel. « Jérôme et l'*elegantia* d'après le *De optimo genere interpretandi* », *Jérôme entre l'Occident et l'Orient*, Yves-Marie Duval (éd.), XVI^e centenaire du départ de saint Jérôme de Rome et de son installation à Bethléem, Actes du Colloque de Chantilly, 1986, Paris, Études augustinienes, 1988.
- BAREILLE, l'abbé. *Œuvres complètes de saint Jérôme, prêtre et docteur de l'Église, traduites en français et annotées*, Paris, L. Vivès, 1877-1885, 18 volumes.
- BARNSTONE, Willis. *The Poetics of Translation*, Londres, Yale University Press, 1993.
- BROWN, Dennis. *Vir Trilinguis — A Study in the Biblical Exegesis of Saint Jerome*, Kampen (Pays-Bas) Kok Pharos Publishing House, 1992.
- CAVALLERA, F. *Saint Jérôme, sa vie et son œuvre*, Paris, Librairie ancienne Honoré Champion, 1922, tomes I et II.
- DITTBURNER, Jerome M. *A theology of Temporal Realities: Explanation of St. Jerome*, Rome, Gregorian University, 1966
- FOLKART, Barbara. *Le conflit des énonciations — traduction et discours rapporté*, Candiac, Les Éditions Balzac, 1991.
- GÖELZER, Henri. *Étude lexicographique et grammaticale de la latinité de Saint Jérôme*, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1884.
- JEANJEAN, Benoît. *Saint Jérôme et l'hérésie*, Paris, Institut d'Études Augustiniennes, 1999.
- KEDAR-KOPFSTEIN, Benjamin. *The Vulgate as a Translation — Some Semantic and Syntactical Aspects of Jerome's Version of the Hebrew Bible*, thèse de doctorat inédite, s.l., Hebrew University, 1968.
- KELLY, J.N.D. *Jerome: His Life, Writings, and Controversies*, Londres, Duckworth, 1975, 353 p.
- LABOURT, J. *Lettres* (de saint Jérôme, avec traduction), Paris, Belles Lettres, 1949, 8 tomes.

MARROU, Henri-Irénée. *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris, Éditions du Seuil, 1948, 646 p.

MEERSHØEK, G.Q.A. *Le latin biblique d'après Saint Jérôme — Aspects linguistiques de la rencontre entre la Bible et le monde classique*, Utrecht, Dekker & Van De Vegt N.V. Nijmegen, 1966.

PLATER, W. E. et WHITE, H.J. *A Grammar of the Vulgate — An Introduction to the Study of the Latinity of the Vulgate Bible*, Oxford, Clarendon Press, 1926.

SIMÉONI, Daniel. « The Pivotal Status of the Translator's Habitus », *Target*, vol. 10, n° 1, p. 1-39, Amsterdam, John Benjamins Pub. Co., 1998.

SPARKS, H.F.D. « Jerome as Biblical Scholar », *The Cambridge History of the Bible*, Cambridge, Cambridge University Press, 1970, vol. 2.

TESTARD, Maurice. *Saint Jérôme — l'apôtre savant et pauvre du patriciat romain*, Paris, Société d'édition « Les Belles Lettres », 1969.

THIERRY, Amédée. *Saint Jérôme — la société chrétienne à Rome et l'émigration romaine en Terre Sainte*, Paris, Librairie académique, 1867.

Source : Travail présenté à l'École de traduction, Collège Glendon, Université York, mai 2002